



**DIRECTION  
DE LA JEUNESSE ET DES LYCÉES**



## Le Lycée 4.0

A la rentrée 2018, le Lycée Fabert intègre le dispositif 4.0. mis en place par la Région Grand Est, qui à terme, concernera l'ensemble des lycées de son territoire.

Cela se traduit de façon concrète, d'une part par la suppression de tous les manuels scolaires « papier » dans toutes les classes (dès la rentrée 2018), et l'octroi de conditions privilégiées pour équiper les élèves en matériel informatique d'autre part.

Et au-delà de ces aspects matériels, c'est un effort commun de la Région Grand Est et du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz pour accompagner les élèves et les équipes pédagogiques vers un enseignement qui prend en compte, dans ses pratiques quotidiennes, le haut potentiel des apports du numérique au lycée.

Cette évolution des outils et supports de l'enseignement au lycée Fabert vise, de façon aussi simple que déterminée, à faire bénéficier tous les élèves de l'établissement des riches interactions du numérique sur le plan du développement des compétences du 21<sup>ème</sup> siècle et de l'acquisition des connaissances, afin de mieux préparer nos lycéennes et lycéens aux multiples défis de notre époque.

Vous trouverez dans les pages suivantes les informations essentielles sur le dispositif, et nous restons à votre écoute pour toute autre besoin d'informations

Dominique Schnitzler  
Proviseur

## Le Lycée Fabert intègre le dispositif Lycée 4.0 à la rentrée 2018

cela signifie :

- L'utilisation d'un matériel informatique nomade (utilisable à la fois en classe et à la maison) ;
- Une aide de la Région à l'acquisition d'un équipement informatique individuel sous condition de ressources ;
- Un accès aux ressources et manuels numériques en remplacement des livres traditionnels, permettant :
  - d'alléger le poids du cartable ;
  - assurer une réelle gratuité pour tous car la Région prend en charge l'intégralité des licences nécessaires pour l'utilisation des ressources et manuels numériques ;
  - de garantir un accès sécurisé à partir des Espaces Numériques de Travail, conforme aux normes fixées par le Ministère de l'Éducation Nationale, sous couvert de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).
- La fin des manuels scolaires « papier ».

*La volonté de la Région est que les élèves puissent disposer de ressources/manuels téléchargeables. Une fois téléchargés via le réseau wifi de l'établissement sur l'ordinateur portable ou la tablette, il est possible, à tout moment et en tout lieu, de les utiliser avec ou sans connexion Internet.*

*La Région permet à tous les lycéens de bénéficier d'un pack Microsoft Office pour la durée de leur scolarité : chaque élève pourra charger 5 fois la version pour un ordinateur fixe, 5 fois celle pour Smartphone et 5 fois celle pour Ordinateur.*

L'installation des ressources numériques sera faite au lycée. Les licences numériques de chaque manuel sont mises à disposition de l'établissement qui est chargé de donner la procédure aux élèves. L'accès se fera par l'ENT de l'élève.

### Un matériel informatique portable et performant

Votre enfant aura besoin d'un matériel informatique « nomade » (qu'il peut emporter avec lui) ; plusieurs solutions sont possibles :

- Votre enfant dispose déjà d'un ordinateur portable ou d'une tablette, il peut l'utiliser et vous n'avez pas besoin d'acquérir un nouvel équipement.
- **Votre enfant n'en dispose pas :**

À compter du **9 juin 2018**, il faudra vous connecter sur le site **www.jeunest.fr** pour commander le matériel de votre choix et faire la demande d'aide régionale.

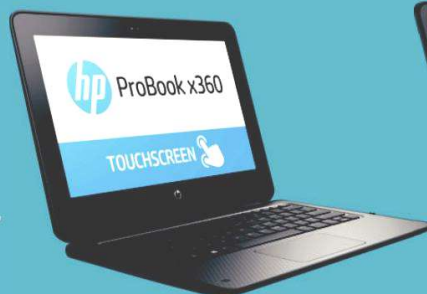
La Région propose 3 types de matériels, mais le lycée recommande fortement l'équipement suivant:

- Ordinateur portable (matériel préconisé par le lycée), HP X360 G1 EE de 11.6 pouces, de type bureautique, adapté aux usages traditionnels (Office, Internet) ;
- *Tablette HP X2 210 de 9,6 pouces, avec clavier amovible ;*
- *Ordinateur de type PAO/CAO (Publication ou Conception Assistée par Ordinateur), HP Zbook 15u G4 de 15.6 pouces, plus performant, adapté à certains usages particuliers (logiciels de dessin industriel par exemple)*

## Matériels proposés



Tablette HP X2



**Ordinateur HP X360 (conseillé)**



Ordinateur HP Zbook

La Région a négocié des tarifs préférentiels en moyenne 40% inférieurs au prix en magasin.

Les prix s'établissent **au comptant**, 452 € pour l'ordinateur portable HP X360, matériel préconisé par le lycée Fabert, comprenant une garantie de 3 ans, la livraison (au lycée), et l'installation «prêt à l'emploi».

*Les prix sont de 1056 € pour l'ordinateur HP Zbook et de 372 € pour une tablette avec clavier.*

La Région offre la sacoche et la coque de protection.

Une aide régionale est possible, sous conditions de ressources plafonnée à 225 €, pour les familles dont le revenu net mensuel est inférieur à 6000 €, soit 72 000 € par an. La Région Grand Est paiera directement le fournisseur, seul le différentiel restera à charge de la famille.

### ► Plusieurs modalités de paiement sont possibles :

- En une fois : chèque (à envoyer 25 jours avant la livraison) ou carte bancaire (à la livraison).
- En plusieurs fois : paiement en 4 fois sans frais (carte bancaire ou mandat SEPA), ou paiement étalé sur 12, 24 ou 36 mois (Mandat SEPA ; dans ce cas, un taux d'intérêt sera appliqué)  
Pour ces paiements étalés, la demande se fera dès la commande du matériel via internet (l'accord ou le refus vous sera notifié sous 24h)

Quel que soit le mode de paiement, la facture, servant également d'attestation de garantie, est délivrée lors de la distribution de l'équipement.

En cas de difficultés pour le paiement (refus par exemple d'étalement de paiement), n'hésitez pas à prendre contact le lycée.

## Procédure :

### 1ère étape : s'inscrire sur [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr)

A partir du 9 Juin 2018 vous pouvez vous inscrire sur le portail jeunesse [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr).

Depuis ce même site vous pourrez commander votre matériel et demander l'aide régionale.

Vous préciserez le choix de l'équipement et les modalités de financement, en joignant toutes les pièces exigées. Vous pourrez aussi choisir une assurance « dommages accidentels et vol » si vous n'en disposez pas. Vérifiez avant d'opter pour cette assurance si vous n'êtes pas déjà couvert (responsabilité civile, carte bancaire,...).

**ATTENTION** : les commandes de matériel et les demandes d'aide régionale ne pourront se faire que par le site [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr). Aucune demande ne pourra se faire par courrier.

### 2ème étape : confirmation et livraison.

La confirmation de la commande vous sera adressée par courrier (numérique ou postal) avec la confirmation de l'aide régionale (ou non), le reste à charge ainsi que la date de livraison.

Vous pourrez suivre votre commande depuis le site [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr). Les demandes validées par votre lycée avant le 13 juillet seront livrées au lycée Fabert à la rentrée.

L'acquisition de l'équipement implique que l'élève en devient le propriétaire. Il conserve donc son équipement à la fin de ses études, ou même si il arrête sa scolarité en cours d'année.

Les équipements sont tous couverts par une **garantie** de 3 ans, pièces (y compris écran et batterie) et main d'œuvre. Le délai de restitution de l'équipement à l'élève est de 10 jours maximum, aux frais du titulaire du fournisseur.

Pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser, une assistance téléphonique unique a été mise en place, joignable au **03 66 75 81 92** (prix d'un appel local).